AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -4-8-66 520002

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU MIDI (Tél. 52.73.20)

(ARIÈGE, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 11, rue de la Pleau - TOULOUSE.

C. C. P. : TOULOUSE 8614-19

Abonnement Annuel 25,00 F

- Bulletin n° 71 d'août 1966

RESULTATS DU CONCOURS ORGANISE EN 1966
POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU

SECTEUR n° 1

1° M. IBARS Isidore - Cahuzac s/Vère - 81
2° M. ROUMIES Raymond - Canteperlic - Gaillac - 81
3° M. MALBERT Louis - Montans - 81
3° M. MALLE Georges - St Laurent - Gaillac - 81

SECTEUR n° 2

1° M. LANDOU Charles - à Aussac - Honor de Cos - 82
2° M. FAVAREL Aimé - à Penas - Lafrançaise - 82
3° M. LABRADOU Raymond - Lunel - Lafrançaise - 82
3° M. NOUAILLES Pierre - Beausoleil - Montauban - 82

SECTEUR n° 3

1° M. ARCAS Michel - Au Gay - route de Montréal - Condom - 32
2° M. ROZES Armand - "l'Inquiétude" - Condom - 32
3° M. PIS Gabriel - "au Vigneau" - Condom - 32
3° M. PIS Valmont - "Manotte" - Grazimis - Condom - 32

SECTEUR n°4

1° M. DELMAS Jean-Louis - rue A. de Falguières - Fronton - 31
1° M. HENRY Jean - Marie - Boujac - Fronton - 31
1° M. JUSTOU Pierre - Fronton - 31

SECTEUR n° 5

Néant

SECTEUR n° 6

1° M. BALDES Jean - Triguedina - par Puy l'Evêque - 46
2° M. COMBES Père et Fils - Sérignac - 46
3° M. SOULAYRES Daniel - Douelle - 46

SECTEUR n° 7

1° M. DELBOSC Ovide - "au Roussel" - Puy Begon - par Briatexte - 81
2° M. BONNAFOUS Edmond -"au Gazet" - Carlus - Albi - 81
3° M. TESTE Roger - Ardialle - Puylaurens - 81

SECTEUR n° 8

Néant

P.106

.../...

/SECTEUR n° 9/

1° M. TECHINE Paul - "La Chapelle" - Lavit - 82
2° M. MAZENS L - Instituteur I. A. - Lectoure - 32

/SECTEUR n° 10/

1° M. DELMAS Achille - Layrac s/Tarn - par Villemur - 31
2° M. DEL Marius - Le Sahuc - St Elix le Chateau - 31
3° M. TURBIDE Eugène - Mondavezan - 31

/SECTEUR n° 11/

Néant

-:-:-:-:-

RESULTATS DU CONCOURS ORGANISE EN 1966 POUR

LA DETECTION DES PREMIERES TACHES DE BLACK - ROT

/SECTEUR n° 1/

1° M. ROUZIES Raymond - Canteperlic - Gaillac - 81
2° M. DEFOS Fernand - Gabriac - Cadalen - 81

/SECTEUR n° 2/

Néant

/SECTEUR n° 3/

1° M. FEZAS André - Brena - Lannepax - 32

/SECTEUR n° 4/

1° M. JUSTOU Pierre - "au Buguet" - Fronton - 31

/SECTEUR n° 5/

Néant

/SECTEUR n° 6/

1° M. BOUYSSOU Armand - Parnac - 46
2° M. BERAGNE André - Cournou - St Vincent Rive d'Olt - 46

/SECTEURS n° 7 - 8 - 9 - 10 et 11/

Néant

.../...

- AVERTISSEMENTS -

/ARBRES FRUITIERS/

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER : Le troisième vol est commencé depuis quelques jours et les conditions actuelles sont favorables à l'activité sexuelle de l'insecte.

a) Protection des pêches

On note en ce moment une accélération de la maturité des variétés tardives. En ce qui concerne les variétés mûrissant dans le courant du mois d'août, on peut donc se trouver dans une situation un peu embarrassante, pris entre les impératifs de la législation sur les limites d'emploi des produits et le risque d'une attaque sérieuse peu avant la cueillette. On choisira donc suivant son cas personnel entre les deux solutions suivantes :

- S'il reste plus de 15 jours avant le début de la cueillette, employer au choix l'un des produits cités dans l'Edition Spéciale sur les produits en préférant un insecticide persistant.
- S'il reste moins de 15 jours et plus de 7 jours avant le début de la cueillette, employer seulement un produit à base de Mévinphos à la dose nécessaire de 50 g de Matière active à l'hectolitre.

b) Protection des écussons en pépinières

Appliquer sur les écussons, dans les 4 jours qui suivent le greffage, l'un des produits suivants :
D. D. T. (200 g de MA/Hl) ou Parathion (25 g MA/Hl) ou S. P. C. (100 g MA/Hl) ou Carbaryl (120 g MA/Hl)

c) Protection des pousses en pépinières

Continuer à assurer la protection, notamment dans les pépinières irriguées.

CARPOCAPSE : (ver des pommes et des poires)
Le second vol de papillons est commencé depuis quelques jours et la ponte de deuxième génération est en cours. En conséquence, il serait prudent de placer un traitement au début de la semaine prochaine.

- INFORMATIONS -

CERATITE OU MOUCHE DES FRUITS :
Quelques captures ont été notées en divers lieux de Toulouse-ville. Il est possible que cet insecte manifeste donc une certaine activité dans les prochains jours, en particulier dans les vergers situés au voisinage des agglomérations.

Dans les vergers où l'on craindra l'attaque des fruits par cet insecte, il y aura lieu de choisir, pour combattre le Carpocapse ou la Tordeuse Orientale, un produit efficace également contre la Mouche des fruits.

ARAIGNEES ROUGES
Dans les vergers envahis, choisir pour lutter contre les ravageurs précédents un produit doué aussi d'une bonne action acaricide ou bien ajouter un acaricide spécifique.

/VIGNE/

OIDIUM

Ce champignon est très actif actuellement. Dans le cas d'une attaque forte susceptible de compromettre la récolte, effectuer un traitement très copieux à l'aide d'une bouillie contenant 125 g de Permenganate de potassium pour 100 l d'eau et 4 kg de chaux ou un mouillant non organique. Faire suivre dans les jours suivants d'un traitement avec un anti-oïdium classique.

/CULTURES LEGUMIERES/

NEMATODE DE L'OIGNON : (anguillule)

Les semis d'oignons blancs sont fréquemment attaqués par le nématode. La désinfection du sol à l'aide des produits suivants permet de lutter efficacement contre ce ravageur : dibrométhane (bromure d'éthylène), D. D. (dichloropropane - dichloropropène), Dichloropropène, Métam-sodium, dibromochloropropane.

MOUCHE DU CHOU :

Une attaque étant en cours, il convient d'effectuer au plus tôt dans les cultures de choux et choux-fleurs nouvellement plantés une pulvérisation avec un insecticide à base d'ester phosphorique (diazinon, diéthion, parathion, carbophénothion, fenthion, etc.)

La pulvérisation doit être abondante afin de bien mouiller le collet des plantes.

PUCERONS SUR RACINES DE LAITUES

Ces pucerons étant très abondants, il convient d'effectuer un traitement dès que possible avec un aphicide homologué. Respecter la législation en vigueur sur l'emploi des insecticides.

ARAIGNEES JAUNES SUR AUBERGINES

On remarque une recrudescence d'activité de ces animaux. Dans les cultures où ces acariens auront été observés, intervenir avec un acaricide autorisé sur les cultures légumières.

SEPTORIOSE DU CELERI

Renouveler le traitement précédemment conseillé.

MILDIOU ET ALTERNARIA DE LA TOMATE

Appliquer un nouveau traitement.

-:-:-:-

ERRATA

Dans les résultats du concours Mildïou, page 1 - secteur n° 2 - lire à 3° : LOUBRADOU Raymond - Lunel - Lafrançaise - 82 (au lieu de Labradou...)

TOULOUSE, le 2 août 1966

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles

J. BESSON - E. JOLY

L'INSPECTEUR DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du MIDI
Le Directeur - Gérant : L. BOUYX